



Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél: (00237) 22 20 35 12

Email: CTFC_Cam @ yahoo.fr

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DU 1er SEMESTRE 2008

(Décembre 2007 - Mai 2008)

RAPPEL : Le lancement du programme PAF2C en Novembre-Décembre 2007

Compte rendu des journées de lancement rédigé par Vincent BELIGNE en collaboration avec l'équipe du

1 - L'installation du Centre Technique de la Forêt Communale

1.1 – Les bailleurs de fonds

FFEM - AFD:

Les mois de décembre 2007 et janvier 2008 devaient être consacrés essentiellement à l'installation du Centre Technique de la Forêt Communale à Yaoundé, mais le retard dans le versement de l'avance initiale de la subvention du FFEM nous a mis dans l'incapacité de mener à bien cette activité durant cette période. Des relances ont été menées auprès de l'AFD de Yaoundé et du FFEM à Paris depuis début décembre 2007, tous les documents nécessaires à la procédure de financement sont transmis avant Noël.

Nous avons opté pour le versement des fonds sous forme d'avances successives. Le versement initial de 100 000 euros sera finalement versé le 1er février 2008, il va permettre le démarrage effectif du programme. Une demande de renouvellement de cette avance est transmise à l'AFD le 28 mars 2008, des dépenses effectuées pour la somme de 66 769 euros, le versement est reçu le 14 avril 2008. A ce jour ce budget assure à lui seul l'installation, le fonctionnement du CTFC et le démarrage des activités du PAF2C.

GTZ:

Le programme PAF2C est basé sur un partenariat actif avec le programme ProPSFE de la GTZ et doit bénéficier d'un financement de la GTZ (3 millions d'Euros sur 4 ans). Le responsable du ProPSFE a quitté ses fonctions en septembre 2007 et n'est remplacé qu'à partir du 3 janvier 2008 par M. Ralph BRENDLE. De nombreuses rencontres ont lieu entre janvier et avril 2008 pour rédiger une convention de financement entre l'ACFCam et la GTZ. Une version définitive est envoyée au siège de la GTZ le 15 avril 2008. Actuellement le siège n'a toujours pas donné son accord et la convention n'est pas encore signée.

Malgré de nombreuses démarches, rencontres avec le Chef du Service de la coopération, et le Directeur général, intervention du Président de l'ACFCam, à ce jour le CTFC ne reçoit aucun appui financier ou Par ailleurs le FEICOM a débloqué sa contribution pour le financement des projets portés par les communes forestières. Cette contribution prévue dans le cadre logique attend la manifestation d'intérêt des communes.

PSFE:

Le programme de travail annuel (PTA 2008) a été communiqué en avril, cette programmation est initiée à l'automne de l'année précédente, donc n'a pas pris en compte les besoins du CTFC.

Une démarche est engagée en collaboration avec V. Béligné pour élaborer une convention de financement entre le MINFOF et le CTFC dans le cadre du PSFE.

PNDP:

Prise de contact avec M NKAMI Georges en mai 2008

Des financements sont possibles dans le cadre des plans de développement communaux présentés par les communes forestières. Ces appuis vont directement aux communes à leur demande et dans les zones d'intervention du PNDP.

Le PNDP a également un projet sur financement du FEM, orienté vers la gestion durable des terres dans 4 provinces Nord, Adamaoua, Centre et Sud: restauration de la fertilité, lutte contre l'érosion par des reboisements, une opportunité à saisir pour le PAF2C. Sur cette initiative des démarches sont entreprises pour explorer les actions conjointes et particulièrement celles liées aux reboisements afin de maximiser les retombées et de partager les résultats.

1.2 - Le statut et fonctionnement

Des consultations avec des experts comptables et fiscalistes nous proposaient un statut associatif pour le CTFC et des initiatives avaient été prises dans ce sens. Or après les entretiens téléphoniques avec Jacques PLAN et la FNCOFOR, il a été proposé au Directeur du CTFC d'opter pour une société avec un fonctionnement flexible : La SARL Unipersonnelle apparaît la plus indiquée. Les dossiers ont été constitués et déposés chez le Notaire Maître FOTSO domicilié au centre Ville de Yaoundé : Téléphone : 22 22 63 47, après signature du Président de l'ACFCam le 15 avril 2008. Le n° d'enregistrement de la SARL nous est communiqué le 15 mai : Il faudra cependant élaborer la stratégie fiscale adoptée entre le PAF2C et le CTFC qui a des obligations en tant que SARL. Un expert comptable a été identifié, il reste à finaliser le contrat.

Un manuel de procédure du fond CTFC est élaboré en novembre 2007, il a été présenté et validé au comité de pilotage du 30 novembre 2007.

Un règlement intérieur a été rédigé en janvier (annexe 2), il sera présenté pour validation au comité de pilotage du 8 juillet 2008.

Les dossiers de demande d'agrément pour les inventaires (aménagement – exploitation – faune) et les études d'impacts environnementales sont en préparation.

1.3 - Les locaux

Yaoundé

Des locaux ont été choisis au quartier Nylon – Bastos (voir plan), un bail de location a été signé à partir du 15 décembre 2007 pour une durée indéterminée avec paiement de 12 mois de loyer d'avance soit la somme de 800 000 x 12 = 9,6 millions de FCFA. Cette maison baptisée « Maison des Communes forestières » est constituée au rez de chaussé d'une grande salle de réunion avec un espace secrétariat-accueil, une cuisine et un bureau, à l'étage 6 bureaux et toilettes. L'extérieur permet le parking de 4 ou 5 véhicules et offre un petit espace jardin.

Le bail de location est déposé au centre des impôts pour enregistrement et paiement des taxes y afférents.

Les branchements d'eau et électricité sont effectués début mars, une ligne de téléphone fixe est obtenue le 17 avril n°: 00 237 22 20 35 12, connexion internet ADSL à partir du 27 mai, une boite est ouverte à l'adresse :

La maison est en très bonne état et ne nécessite pas de travaux particulier, mais à l'usage des problèmes dans l'installation électrique sont apparus (aucune prise fonctionnelle dans 3 bureaux à l'étage et dans la grande salle de réunion.), résolus actuellement de manière provisoire.

Une société de gardiennage a été choisie : société PORTES (gardien jour et nuit), le service est effectif a

Une femme de ménage est recrutée à cette même date.

Un chauffeur a été recruté début juin.

Bertoua

L'ingénieur aménagiste a pris ses fonctions à Bertoua le 19 mai, dans un bureau provisoire mis gracieusement à disposition du CTFC dans les locaux du CVUC. Le programme ProPSFE de la GTZ a engagé la construction d'un bâtiment en bois local dans la concession de la délégation de la province Est du MINFOF. Un grand bureau sera mis à disposition du CTFC dans ce bâtiment certainement à la fin de l'année

1.4 - Les moyens matériels

Véhicules:

un 1er véhicule neuf est acheté le 17 mars, Peugeot 307, mise à disposition de la Directrice technique

en l'absence de financement de la GTZ et des dotations du FEICOM, 2 véhicules d'occasion sont achetés le 14 mai : un Pick-up TOYOTA HILUX véhicule de service de l'aménagiste responsable de l'antenne de Bertoua, un 4x4 TOYOTA PRADO véhicule de service de l'aménagiste de l'antenne de Yaoundé et pour les besoins du Responsable BDD Cartographe.

Une assurance est souscrite pour chacun de ces véhicules auprès d'AGF Cameroun.

Informatique:

- Achat de 4 ordinateurs portables, 1 ordinateur fixe, 1 disque dur externe et 3 imprimantes.

Nous sommes dans l'attente du matériel complémentaire (voir liste en annexe 3) qui doit être commandé et fourni directement par la GTZ.

Mobilier:

Yaoundé

- Achat de 8 bureaux avec caisson tiroir en Sapelli, 8 fauteuils et 20 chaises. Achat de 10 tables en bois local pour la salle de réunion

Achat de 2 tables et 50 fauteuils de jardin

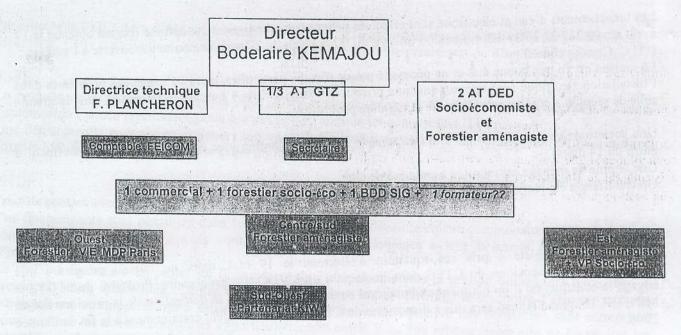
Petits matériels de cuisine et de réception

Bertoua

- Achat de 2 caissons tiroir, 2 fauteuils et 4 chaises.
- Achat I meuble de rangement

1.5 - Les moyens humains : l'équipe du CTFC

Organigramme adopté au comité de pilotage du 30 novembre 2007



Directeur: Bodelaire KEMAJOU, en fonction depuis le 1er novembre 2007

Directrice technique: Françoise PLANCHERON, en fonction depuis le 1^{er} novembre 2007.

Les AT nationaux

Pour cette 1^{ère} année de démarrage, nous avons décidé de recruter 4 assistants camerounais : 1 secrétaire comptable, 2 Ingénieurs forestiers aménagistes et 1 responsable BDD SIG. Nous avons fait appel aux services du Fond National pour l'Emploi (FNE) pour élaborer des fiches de poste, recevoir les candidats et enregistrer leur dossier, faire un 1^{er} tri.

Une annonce est publié dans Cameroun Tribune du 22 janvier 2008, la date limite de candidature est fixé au 15 février.

Plus de 100 dossiers de candidatures ont été reçus pour les 4 postes, le FNE nous a proposé 5 candidats pour chaque poste, j'ai pris le temps d'examiner les dossiers rejetés, quelques modifications sont apportées aux propositions du FNE.

Ces 20 candidats sont reçus en entretien le 7 mars, le comité de sélection est composé des:

- Président de l'ACFCam, M. Janvier MONGUI
- Directeur CTFC, Bodelaire KEMAJOU
- Directrice technique CTFC, Françoise PLANCHERON
- AT SCAC Conseiller au MINFOF, Vincent BELIGNE
- Coordinateur DED, Andréas SCHLEENBACKER

A l'issu de cette journée 4 candidats sont retenus, pour le poste de:

- Secrétaire comptable : Mlle Carine HOUNGANG DJOUYEP
- Ingénieur forestier aménagiste Yaoundé : M Elie Olivier NGOA
- Ingénieur forestier aménagiste Bertoua : M Adolphe ONDOUA
- Responsable BDD SIG: M Apollinaire NANKAM

Les contrats de travail sont rédigés et approuvés par les intéressés, ainsi que leur fiche de salaire, ces contrats sont signés fin avril.

La secrétaire prend ses fonctions le 21 avril, les 3 autres assistants débuteront le 1^{er} mai 2008 par 2 semaines de prise de contact avec les objectifs du programme et de rencontres avec nos partenaires.

Adolphe ONDOUA initie l'installation de l'antenne de l'Est à Bertoua à partir du 19 mai, la directrice technique le rejoint à Bertoua du 26 au 28 mai pour finaliser son installation et organiser une rencontre avec les équipes de la GTZ de l'Est, les Délégués du MINFOF (départemental et provincial) et les élus des communes concernées par le programme.

Un VP pour Bertoua

Il avait été décidé de compléter l'antenne de Bertoua par un Volontaire du Progrès forestier socioéconomiste. Une convention a été signée entre l'AFVP, l'ACFCam et le CTFC, le 3 mars 2008. L'AFVP chargée du recrutement, a récemment identifié un candidat qui doit encore satisfaire aux entretiens de sélection. Son arrivée est envisagée pour juillet-août.

Les AT DED

Deux AT du DED doivent compléter l'équipe : un forestier aménagiste et un forestier socio-économiste

Une convention de partenariat ACFCam-GTZ-DED a été rédigée à cet effet en décembre 2007, la nouvelle équipe du programme ProPSFE a proposé une nouvelle convention à son arrivée en janvier. Pour les mêmes raisons que pour la convention de financement, à ce jour ce document n'est toujours pas

Des ingénieurs forestiers présents au Cameroun ont été identifiés pour ces 2 postes :

Aurélie GHYSELS forestier socio-économiste prendra ses fonctions le 16 juin (sous réserve de la

Peter RABUS forestier aménagiste prendra ses fonctions le 12 août.

2 – Les activités

2-1 Activités institutionnelles

Premier Ministère:

Le CTFC à organiser une réunion le 15 janvier au Premier Ministère avec le point focal Communes forestières en présence d'une délégation de l'ACFCam.

Une réunion de travail entre l'équipe complète du CTFC et LEKEALEM Joseph Chargé d'Etudes - Division des Affaires Agricoles, Forestières et Environnementales au premier ministère le 16 mai.

Ces rencontres ont pour objectif de porter à connaissance des services du 1er Ministre, le programme PAF2C, de s'assurer que les dossiers des FC, en particulier lors de la procédure de classement seront bien pris en compte et traiter dans des délais adaptés, avoir des informations au sujet des dossiers en attente du décret de classement et pour établir les modalités de collaboration avec le point focal.

Un état des lieux sur les dossiers des communes forestières doit être dressé avec une priorité sur le dossier de Ndelele, prévu pour février 2008, nous l'attendons...

Le PAF2C doit apporter un appui logistique au service du PM en charge du traitement des dossiers de classement, à mettre en œuvre dés que la subvention de la GTZ sera reçue.

MINFOF

Une collaboration étroite existe entre le CTFC et le MINFOF, en particulier par l'implication très forte du conseiller technique de la coopération française auprès de ce ministre M. Vincent BELIGNE.

Un point focal Forêts Communales, M. Vincent NDANGANG a été officiellement nommé en ce début d'année 2008, il est rattaché à la sous direction des Forêts Communautaires, une rencontre s'est tenu le 20 mars en présence de son Sous-directeur M MINSOUMA Bodo Anicet pour arrêter les modalités de collaboration entre le point focale et le CTFC, s'entendre sur les procédures de transmission et de suivi des dossiers FC au MINFOF, le SSDirecteur veut être informé de tous les dossiers qui devront lui être

Vincent NDANGANG a réalisé un état des lieux sur les dossiers de classement des FC en instance au

De nombreuses actions menées : - Transfert de gestion des réserves forestières aux Communes concernées : appel à manifestation d'intérêt lancé par le MINFOF en juin.

- Dossier de rétrocession de la propriété « Projet et terroirs » déposé par la commune de Dimako le 12 mars au MINFOF, relance fin mai en l'absence de réaction du ministère.
- Nomination d'un représentant MINFOF au Comité de pilotage du PAF2C
- Définition de la forêt au Cameroun
- Révision de l'arrêter 222

MINDAF

Action de lobbying et organisation d'une rencontre avec le Ministre des Domaines le 20 février 2008 – CR en annexe 4

MINFI

Voire courrier de Demande d'exonérations fiscales et douanières sur les investissements du projet en annexe 5.

Resté sans réponse pour le moment.

2-2 Le classement des Forêts Communales

Beaucoup de manifestation d'intérêt de la part des communes pour obtenir le classement de leur Forêt Communale, de nombreuses rencontres avec des maires, des conseils apportés par le CTFC dans leur démarche de classement aux communes de Lomié, Yoko, Dzeng, Mindourou et Messamena, Nanga Eboko, Doumaintang, Meyomessi, Sangmélina, Buwong Bulu, Mengong..Ces différentes communes sont soit au démarrage de la procédure de classement, soit en attente de l'avis au public, ou encore à la phase des sensibilisations.

Et plus précisément :

AKOM II - EFOULAN

Participation à la commission de classement de la FC d'AkomII à Kribi le 15 mai (Province Sud), le massif est assis sur 2 communes AkomII et Efoulan. Le dossier de classement d'AkomII est validé par la commission. En accord avec le Délégué provincial, nous devons rapidement organiser les consultations et la commission avec la commune d'Efoulan, afin que les dossiers soient traités par le MINFOF de manière cohérente.

BELABO

Réunion de travail avec le maire de Bélabo (Province Est) : une demande de classement a été engagé par la commune sur la base d'une proposition initiale du MINFOF d'un simple bloc de 9.700 ha.

En accord avec la démarche de transfert de gestion des réserves forestières, il a été proposé le transfert du bloc « forêt d'enseignement et de recherche » de la réserve de Deng-deng à la commune de Bélabo, la FC communale serait alors constituée de 2 blocs pour une surface d'environ 60 000 ha. Nous assistons la commune pour une redéfinition des limites (2 blocs + corridors de faune) et la proposition d'une nouvelle carte en partenariat avec la délégation départementale du MINFOF qui permettra de réactiver une demande de classement.

NDELELE

Relance du dossier de demande de classement en instance au MINFOF et au Premier Ministère, depuis 2006. Les points focaux de ces 2 ministères sont chargés de faire aboutir la procédure de classement au plus vite.

AMRAM

Le dossier d'AMBAM a été transmis au MINFOF pour l'obtention du décret de classement.

2-3 L'aménagement des Forêts Communaies

Appui au plan de financement pour les plans d'aménagement de Djoum, Nguti, Messondo : montage des dossiers pour les demande de subventions FEICOM.

2-4 Les plantations

Rencontre avec l'ANAFOR pour définir un partenariat entre les communes, le CTFC et l'ANAFOR.

Les plantations en plein en vue de créer de nouvelles FC en zone de savane sont programmées en 2009, pour des raisons de calendrier de plantation et de délais de mise en place des pépinières et de préparation des terrains, il n'était pas possible de commencer en 2008. Un travail d'identification de 2 ou 3 communes est prévu au 2 eme semestre.

Les plantations d'enrichissement

FC de DIMAKO: Une mission d'expertise des plantations mises en place depuis le début de l'année sous conseil de l'ANAFOR, en présence de Françoise PLANCHERON, Adolphe ONDOUA, Alain EBALE chef de la CFC et Janvier MONGUI maire de Dimako.

La technique utilisée de plantation sur layons ne garantit pas la survie et une croissance suffisante et durable des plants installés. Une méthode plus performante est préconisée, ouverture de bande de 30 m de large avec nettoyage complet du sous-étage, nous assistons la commune pour une mise en place rapide de cette nouvelle technique.

FC de GARI GOMBO : La commune a installé une pépinière et bénéficie de l'appui du CTFC pour les techniques d'enrichissement.

FC de YOKADOUMA et DJOUM: Ces communes disposent également de pépinières destinées aux plantations d'enrichissement, le CTFC doit très rapidement accompagner ces communes dans ce processus.

2-5 L'appui au projet MDP Ville de Paris Présentation du projet en annexe 6

4 communes ont été choisis pour bénéficier de ces plantations au Cameroun : Tonga , Foumban, Ngambé Tikar (Ouest) et Mandjou (Est), l'année 2008 est une phase pilote de démarrage avec 30 ha de plantation prévus à Foumban et 25 ha de plantation prévus à Tonga.

Le projet est opérationnel depuis janvier 2008, une VIE est arrivée en février et installée à Foumban, 2 consultants nationaux sont recrutés le 1^{er} février pour une période de 10 mois.

Une pépinière dans chacune des 2 communes est installée en février, les terrains de plantation sont bornés (une demande de concession provisoire a été déposée au MINDAT) et préparés en avril - mai, les plantations opérateurs locaux, GIC des communes concernées.

L'étude d'impact environnementale concernant le projet sur les communes de Tonga et Foumban, a été réalisée par le cabinet Ingénieurs Associés, le rapport est attendu pour juin 2008.

Les comptes rendus d'activité mensuels peuvent être communiqués à la demande.

2-6 Les formations

la comptabilité communale

Première session de formation organisée par le CTFC du 21 au 23 avril 2008 destinée aux receveurs municipaux, 40 participants très satisfaisants de l'organisation, des enseignements et des expériences partagés. Programme en annexe 7

4 modules en préparation 2-62

En partenariat avec la FNCOFOR, nous organisons du 23 juin au 4 juillet, 4 modules de formation destinés aux maires, des techniciens des cellules de foresterie communale et des structures agréés par le MINFOF:

La gouvernance des forêts communales du Cameroun

Mécanisme d'intervention du PAF2C et du CTFC

Les composantes techniques du PAF2C : classement, aménagement, sylviculture.. EIE

La filière bois des FC - les Plans de développement communaux.

2-7 Les études

2-71 Etude des stratégies commerciales des 4 communes avec une FC en exploitation : Dimako, Yokadouma, GariGomba, Moloumdou. TDR en annexe 8, la restitution de l'étude est prévue pour juin 2008.

Etude sur la faisabilité d'installation d'unité de transformation sur une commune TDR en annexe 9, l'étude est programmée pour juillet 2008

2-8 La constitution d'une base de données Forêts Communales

Phase de récolte d'informations dans différentes bases de données :

demande officielle déposée au FEICOM pour les comptes administratifs, budget, CCA, endettement, données socio-économiques des communes forestières, données cartographiques sous MAPINFO

MINFOF base de données actualisée Forêts communales, Forêts communautaires et UFA, critère état d'avancement des Fcommunales en cours.

Global Forest Watch: Images satellites Landsat.

GTZ PPP ProPSFE: mise en commun du travail de mise à jour des limites administratives et forestières...

Le CTFC dispose d'ors et déjà d'une base de données enrichies par les informations collectées auprès de ces différentes sources, l'objectif étant de mettre en place un outil le plus exhaustif possible en matière d'information et de renseignements sur les forêts communales.

Les partenariats

Le PAF2C et le ProPSFE de la GTZ ont des objectifs et des stratégies de fonctionnement très proches, les contacts sont nombreux et la collaboration active entre les 2 programmes. Nous avons participé aux ateliers de planification du ProPSFE du 31 mars au 2 avril à Yaoundé et du

ProPSFE-Est les 28 et 29 avril à Bélabo.

Rencontre avec le projet GFA - PSMNR à Buéa le 19 février 2008, en présence du DED pour coordonner nos activités dans la province du Sud-Ouest, en particulier dans les communes de Nguti, Konye et Mudemba.

Conscient que la totalité des prévisions financières à obtenir des partenaires serait difficilement mobilisable, le CTFC s'est engagé dans la recherche d'autres partenariats au niveau du Cameroun. A ce titre plusieurs démarches sont en cours avec diverses institutions :

- Le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui est porteur de l'initiative de compensation carbone de la Banque d'affaire FORTIS BANK et qui souhaiterait explorer avec le PAF2C des axes d'intervention et de synergies sur les activités de reboisement. Les entretiens sont
- La société camerounaise d'électricité AES SONEL a été approchée par le CTFC et a manifesté son intérêt sur une démarche volontaire de reboisement. Deux réunions se sont tenues au siège d'AES SONEL à Douala, nous attendons la décision finale de la Direction de cette société sur la conduite à adopter pour ce partenariat.

Par ailleurs une réflexion a été engagée au CTFC avec l'appui de Mairie Conseils pour explorer les moyens de mobiliser les financements PPTE d'ici 2009 sur des activités où les contributions des partenaires sont hypothétiques.

Divers

Participation aux CCPM

Cercle de Concertation des partenaires du MINFOF se réuni une fois par mois, la Directrice technique a présenté le PAF2C et le CTFC au CCPM du 17 janvier 2008. Le CCPM du 17 avril a été organisé dans la salle de réunion du CTFC.

CCPM Thématique :

Participation au CCPM Plantation le 6 décembre 2007 Participation au CCPM Produits Forestiers Non Ligneux en le 15 janvier 2008 Participation au CCPM Aménagement forestier le 22 mai 2008

Le CTFC a été représenté à plusieurs manifestations et séminaires avec pour objectif de se faire connaître et

Utilisation de la RFA – Organisé par le WCI Yaoundé janvier 2008

Organisation de la réunion du RFA Reflection Group (NESDA - CA) au CTFC le 30mai.

Le Statut foncier plantations forestières Privées et Communautaires - Yaoundé - 5février

Changement climatique - Yaoundé mars organisé par le CIFOR

Suivi de la végétation ligneuse - Instruction pour l'installation de placettes permanentes dans les forêts en exploitation – Douala 21 – 22 avril, organisé par la COMIFAC et le CIRAD Forêts

Journée de la forêt – Palais des congrès de Yaoundé – 24 avril Atelier FLEGT - Yaoundé - 28 mai

Participation des maires de l'ACFCam à des actions et manifestations internationales :

- 6^{ème} CEFDHAC: Libreville 20 23 Novembre 2007 présentation du PAF2C par MBOUNDJO Jean
- Bénin : présentation du PAF2C par Janvier MONGUI Président de l'ACFCam pour le montage d'un programme similaire de gestion durable des forêts communales au Bénin

- Afrique du sud : présentation du PAF2C par Madame la Maire de TINTO à un congrès sur la gestion

- Conclusion

La phase d'installation du Centre Technique de la Forêt Communale est en cours d'achèvement avec :

l'arrivée des 2 Assistants Techniques du DED et du Volontaire du Progrès,

- le complément en équipement informatique, technique et de 2 véhicules fourni directement par la
- La finalisation des démarches administratives (affiliation des assistants à la CNPS par exemple).

Quelques activités ont été initiées lors de ce 1^{ier} semestre, on peut constater un certain retard par rapport à la programmation de l'Atelier de planification de novembre 2007 qui s'explique de manière évidente par le manque de moyen financier et le retard pris par certains contributeurs.

Nous sommes maintenant en mesure d'appuyer les communes forestières dans toutes les étapes de gestion durable de leur forêt, mais cela serait irréalisable sans l'apport financier des bailleurs de fonds comme prévu dans le rapport de présentation du PAF2C, ceci explique les démarches engagées pour la recherche de financements complémentaires.

Les 2^{ème} atelier de planification et comité de pilotage fixés les 7 et 8 juillet 2008 devront proposer des

solutions en fonction des moyens financiers disponibles.